



LE FOYER DES INVALIDES

Présentation à la FNAP Toulouse- 2 avril 2025



Remerciements





Intervenant



Médecin général inspecteur (2s)
Jack DOROL



Depuis juin 2023

président de l'association Foyer de
l'Institution nationale des Invalides



Créée il y a près de **350 ans** par Louis XIV, l'Institution Nationale des Invalides (INI) est un établissement de référence de **prise en charge médico-sociale des grands blessés**. Aujourd'hui, l'INI est un **établissement public à caractère administratif (EPA)** placé sous la **tutelle** du ministre délégué auprès du ministre des Armées, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire.

Centre de référence du grand handicap, ouverte sur son territoire de santé, son centre de réhabilitation post-traumatique participe à la prise en charge du blessé physique ou psychique au sein d'un parcours de soins spécifique et personnalisé, qui inclut la rééducation, la réadaptation et la réinsertion sociale, familiale et professionnelle.

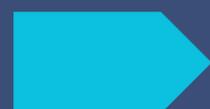
"Maison des Invalides", son **centre des pensionnaires accueille à titre permanent ou temporaire les grands invalides de guerre, les victimes civiles de guerre et les victimes d'attentats, répondant aux conditions de l'article R.621-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.**

L'institution met en oeuvre des plateaux techniques spécialisés de haut niveau et dispose d'une expertise reconnue en appareillage complexe des patients amputés. Son centre de recherche appliquée contribue à l'amélioration des équipements dans le domaine de la locomotion des personnes amputées et des déplacements en fauteuil roulant.

Ses missions principales sont :



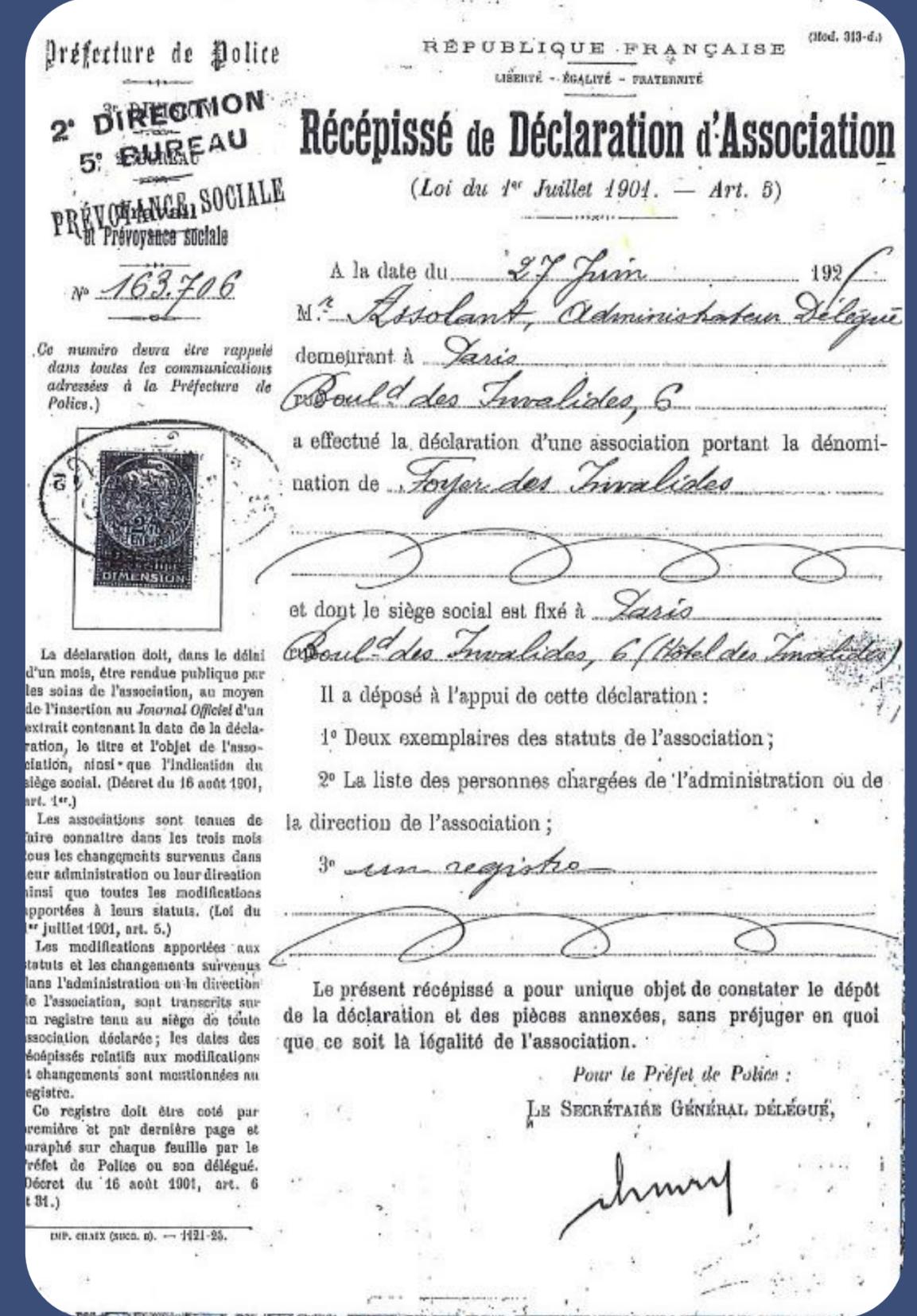
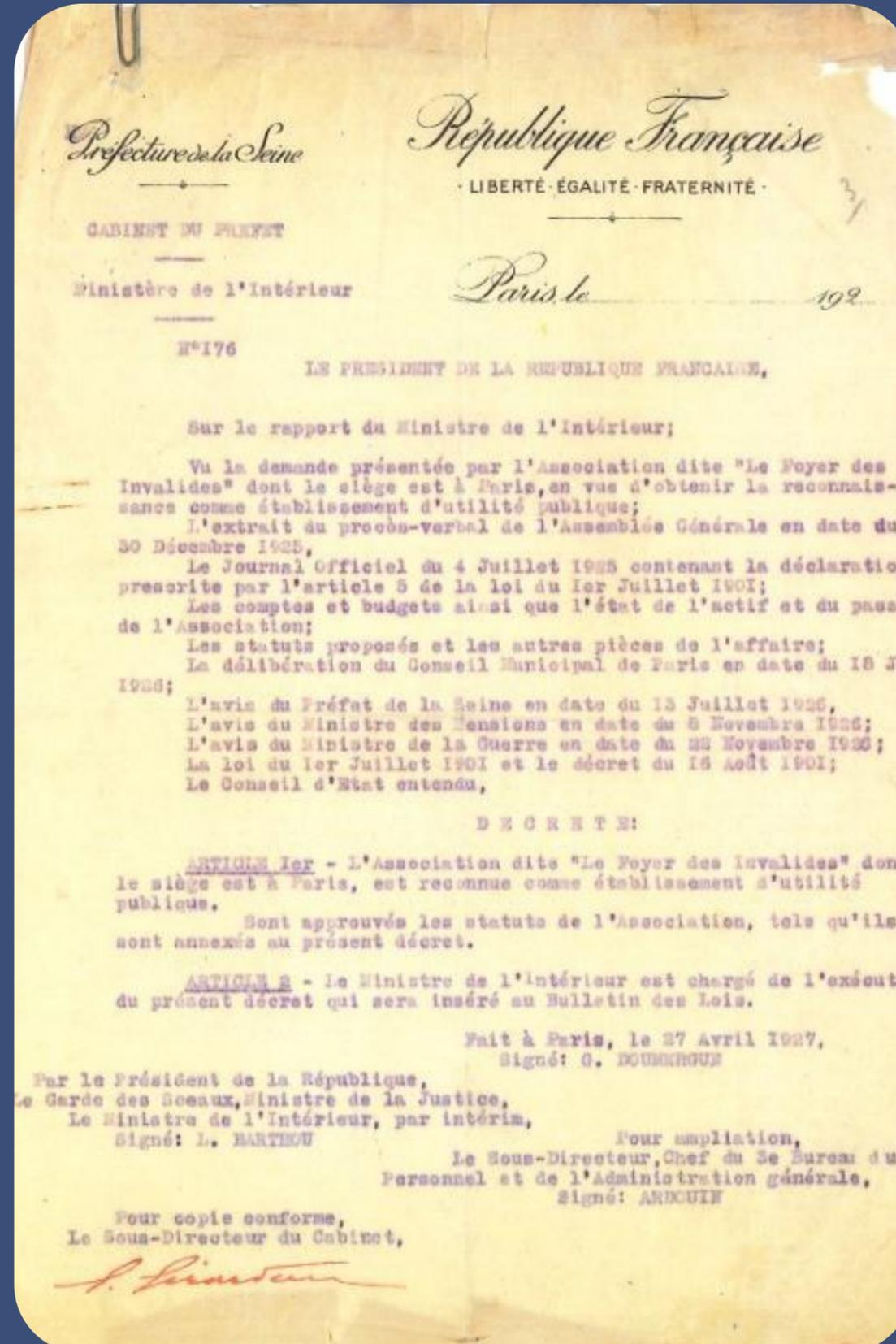
- la **prise en charge et le suivi au long cours des handicaps physiques (séquelles et complications)** en médecin physique et de réadaptation (MPR) ;
- la prise en charge, par des équipes pluridisciplinaires, en hospitalisation complète, en hôpital de jour ou en soins externes au sein du centre de réhabilitation post-traumatique ;
- la conception et la délivrance de prothèses temporaires et/ou définitives pour l'appareillage des personnes amputées ;
- la prise en charge des patients victimes de stress post-traumatique ;
- **l'hébergement médicalisé temporaire ou définitif de patients ayant-droit au sein du Centre des Pensionnaires.**



L'association est totalement indépendante de l'Institution

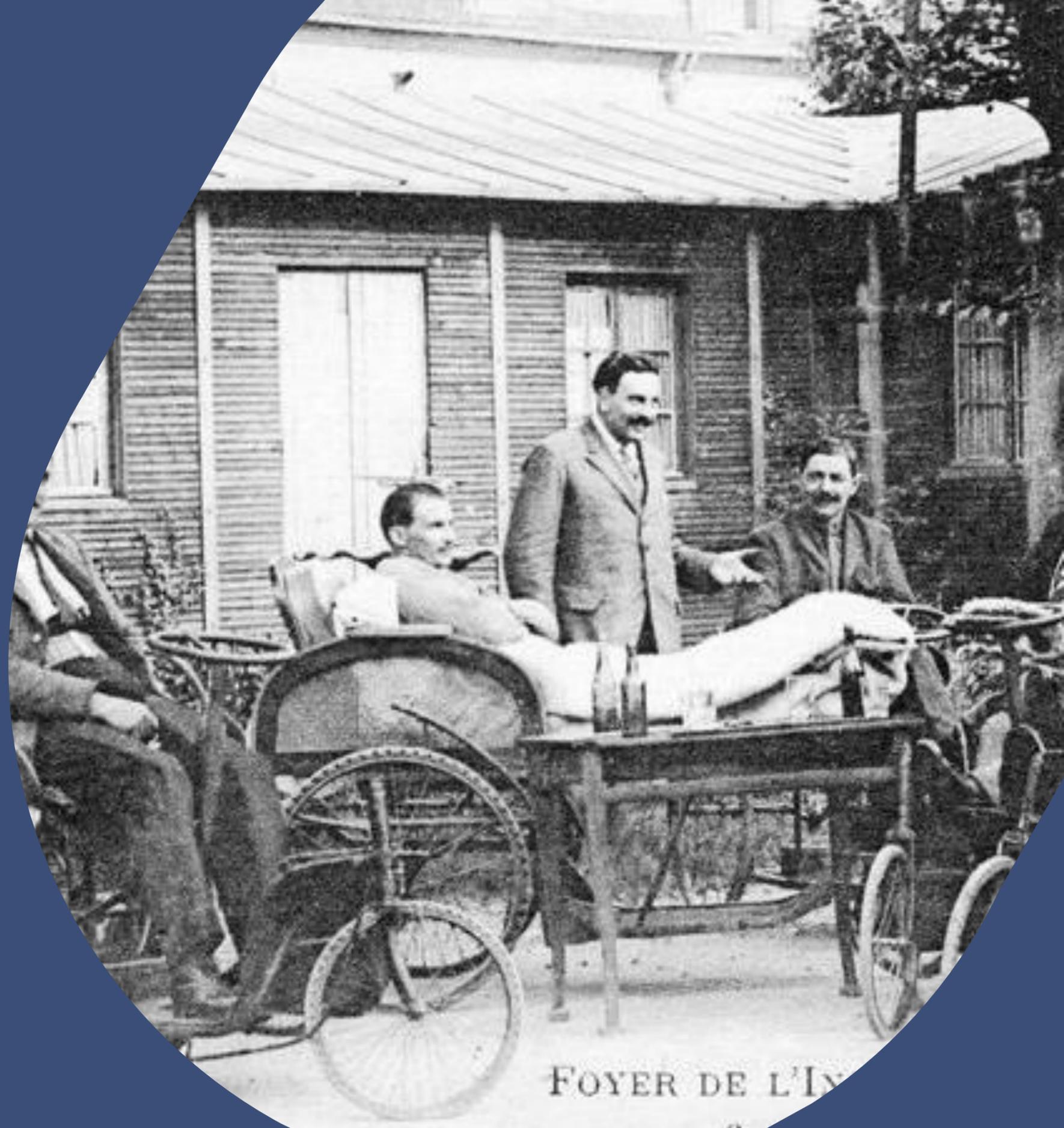
Association loi 1901

Association "Le Foyer de l'Institution nationale des Invalides"
Créée le 4 juillet 1925
Reconnue d'utilité publique le 27 avril 1927.



1925

Un but : améliorer la situation morale et matérielle des pensionnaires invalides et blessés de l'Institution nationale des Invalides.



2025

100 ans plus tard

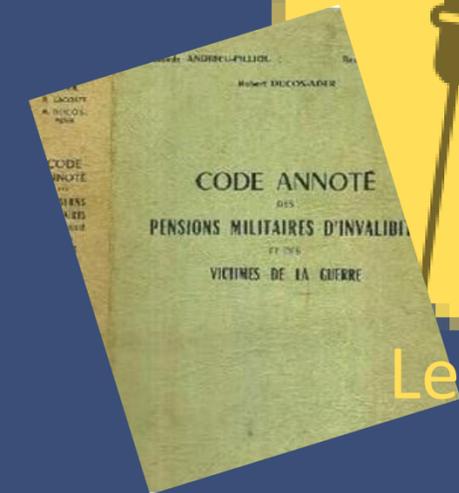
5 salariés à plein
temps

Des bénévoles

offrir des jours de
bien-être
80 k€ par an



Le CPIVI détermine le droit à réparation

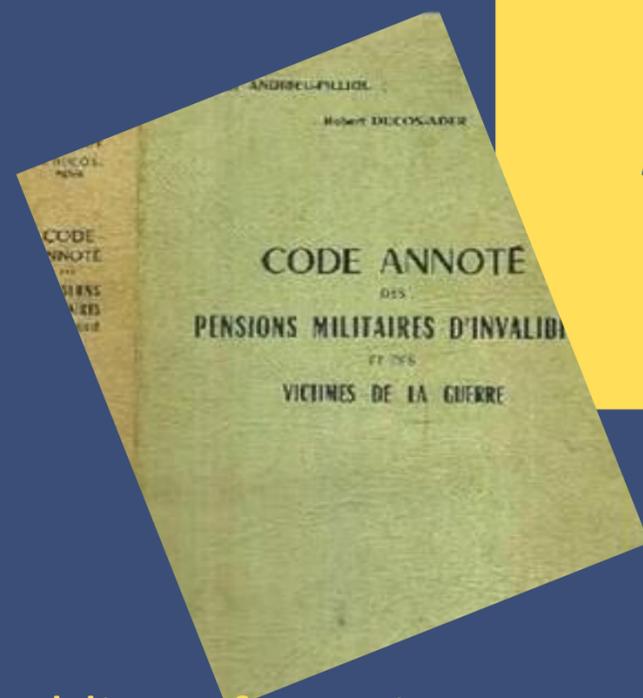


Pourquoi ?

Devoir de mémoire

"En définitive, les victimes des guerres sont mortes pour rien. Seulement, elles sont mortes pour nous."

Georges CLEMENCEAU



“La République française, reconnaissante envers les combattants et victimes de guerre qui ont assuré le salut de la patrie, s'incline devant eux et devant leurs familles.” (introduction du CPMI)



page Facebook Armée de Terre

Bureau



 mgi (2s) Jack DOROL
président



 Col (R) de MAYENNE
vice-président



 Robert GAUTHIER
vice-président



 mg (2s) Armand KAZMIERCZAK
vice-président



 Maître SERRE
conseiller juridique



 Arlette GENDRE
secrétaire générale



 Aurélien CHOPINAUD
secrétaire général adjoint



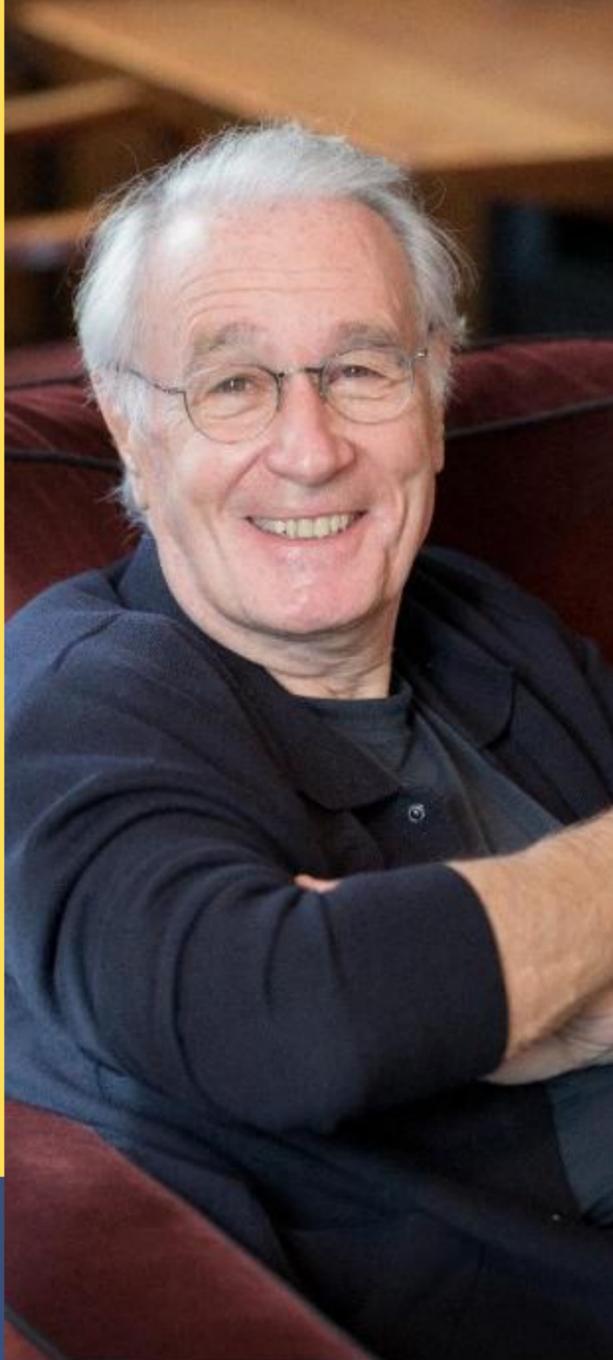
 Éric WEYDERS
trésorier



 Yves ROBERT de SAINT VINCENT
trésorier adjoint



 Cdt (ER) Fred JARRY
directeur du foyer
FOYER



Marraine

Madame Rose-Marie DARMANIN

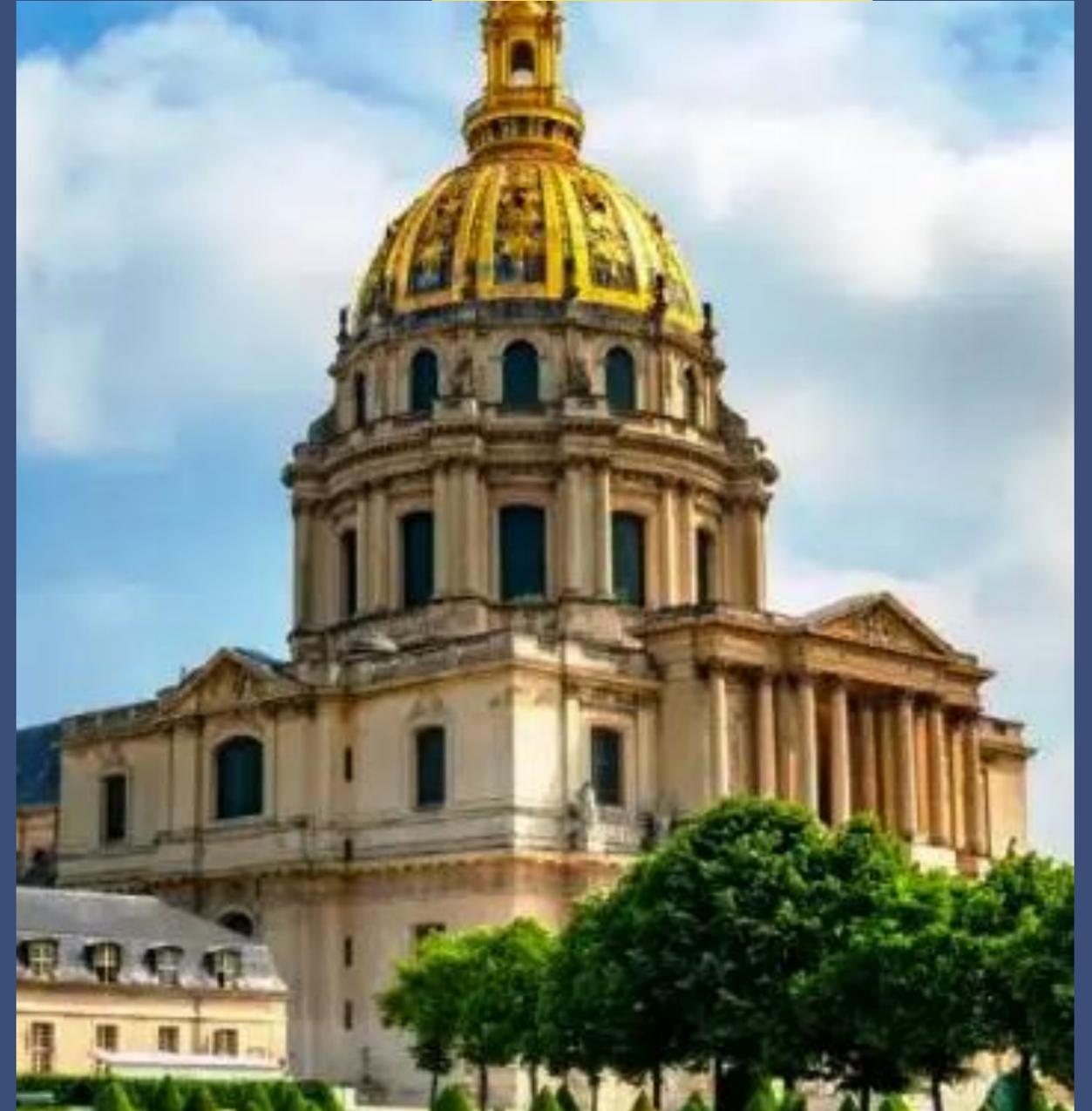
Parrain

Monsieur Bernard LE COQ

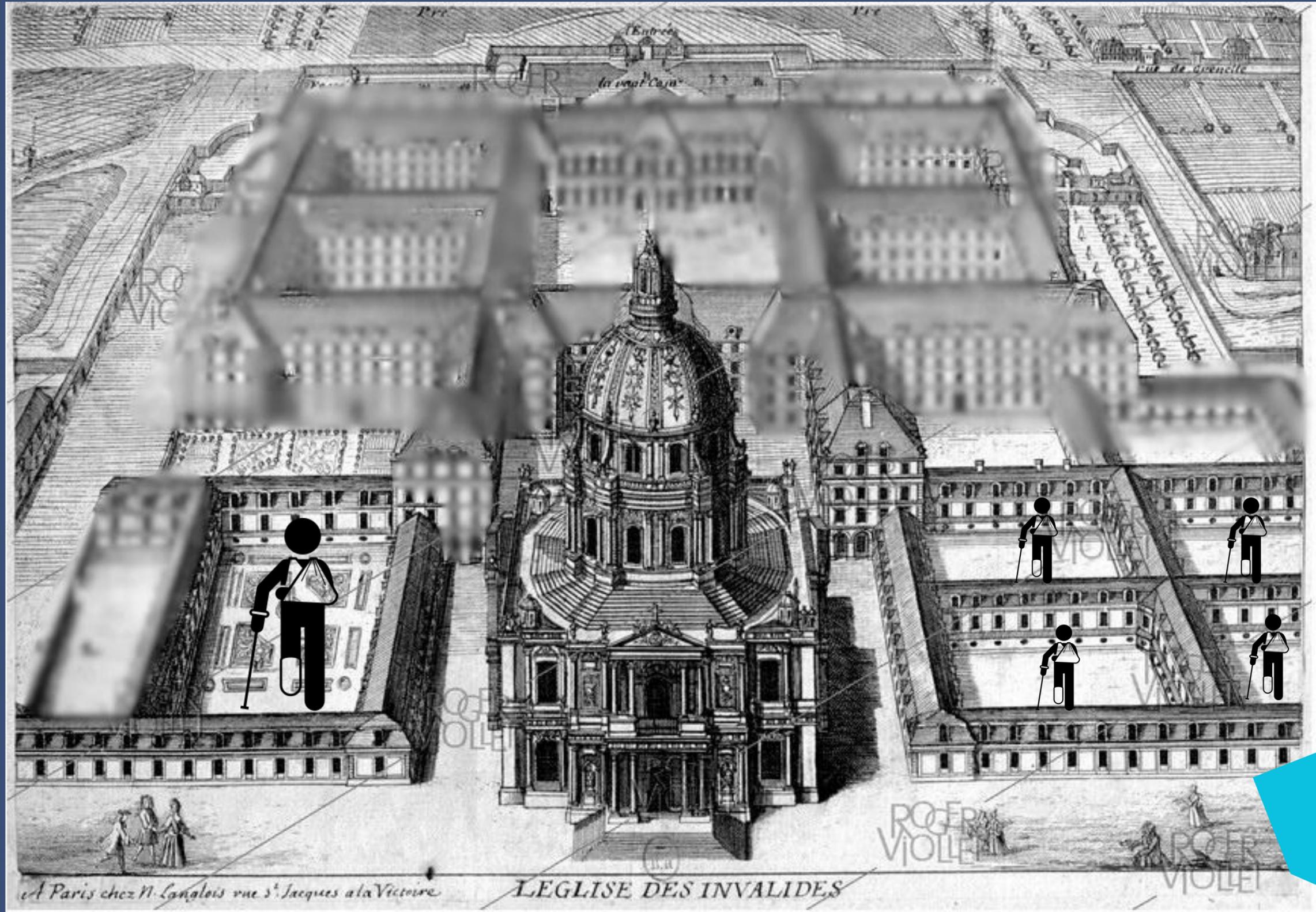
Une action quotidienne au sein même de l'Institution nationale des Invalides

- Dans des locaux appartenant à l'Institution nationale des Invalides et mis à disposition par convention d'AOT (autorisation d'occupation temporaire).
- Au moyen d'un bar, d'une boutique et de lieux de convivialité.
- Avec des matériels lui appartenant en propre.
- Grâce au soutien et à l'action de ses bénévoles .
- Ou de ceux d'associations partenaires (Ordre de Malte, Croix-Rouge).

Faisant ainsi du Foyer le « bras armé» de l'Association.



Esplanade des Invalides



Nous
situer

Foyer

place Vauban

Des valeurs : Fraternité et Solidarité

Depuis son origine, l'association du Foyer de l'Institution nationale des Invalides est aux côtés des pensionnaires des Invalides, anciens soldats blessés, paraplégiques, amputés de guerre, hommes et femmes, militaires et civils victimes d'attentats ou d'événements tragiques.

Nous nous efforçons d'apporter aux corps et aux cœurs de ces êtres meurtris, distraction, écoute et réconfort.



Des actions concrètes

Depuis sa création l'association concourt au bien être des pensionnaires par différentes actions telles le don à l'Institution nationale des Invalides de véhicules destinés au transport de personnes à mobilité réduite.



réalisation en 2023-2024

Ou l'aménagement d'une nouvelle salle du Foyer.

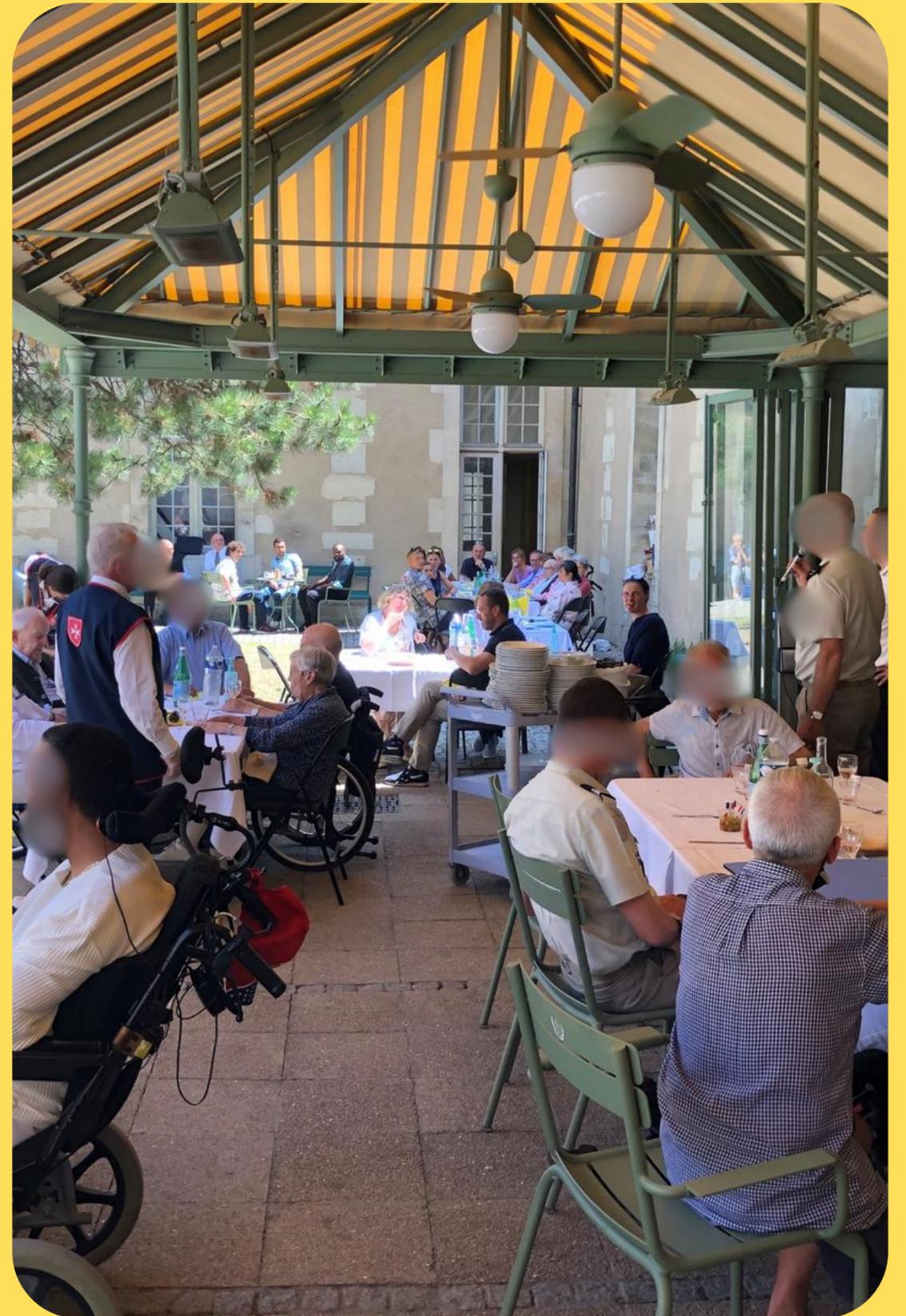
en partenariat avec la direction de l'INI.

C'est le lieu de rencontre des Pensionnaires, hospitalisés et soignants tout comme celui des familles et des aidants.

Fonctionnant 7J/7 grâce à 5 salariés à plein temps



**Ou encore
l'aménagement de
la cour du foyer
afin d'en faire un
lieu de
convivialité.**



Le Foyer accompagne les pensionnaires pour leur permettre de participer aux grandes commémorations nationales



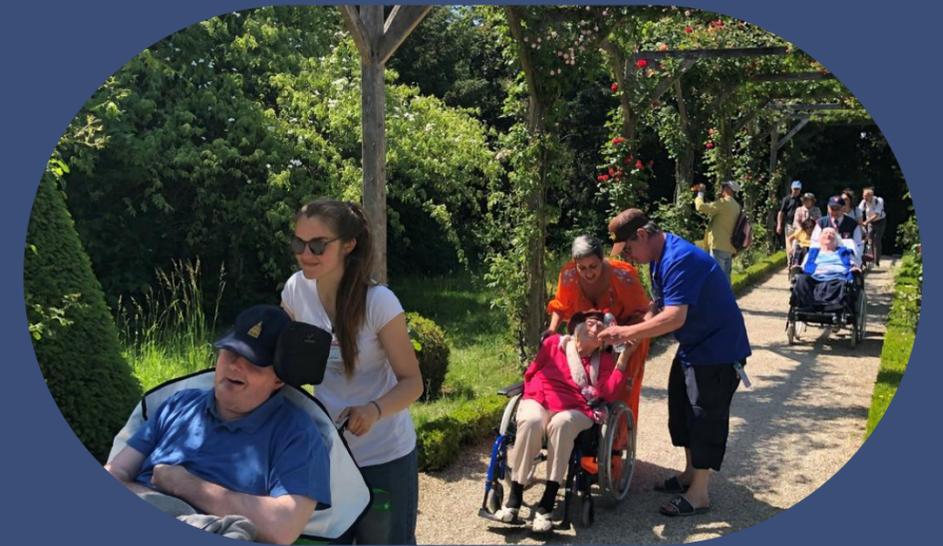
Il organise des sorties et visites diverses



Musée des Arts forains



Navigation sur la Seine



Promenade à Bagatelle

Il organise des concerts et des aubades

**CONCERT ANNUEL
du Souvenir**
EN LA CATHÉDRALE SAINT-LOUIS DES INVALIDES
10 NOVEMBRE 2024 - 16H
au bénéfice des pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides

ORCHESTRE D'HARMONIE de
LA GARDE RÉPUBLICAINE
DIRECTION :
COLONEL SÉBASTIEN BILLARD

350 ans
de l'arrivée du 1^{er} pensionnaire
aux Invalides

Organisé par l'Association du Foyer de l'Institution Nationale des Invalides en
partenariat avec l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine
Prix de la place : 25 euros (tarif unique)
Réservation : 01 47 05 99 87 / foyer-des-invalides@orange.fr ou sur place :
Cathédrale Saint Louis des Invalides - Eglise des soldats
129, rue de Grenelle Paris 7^{ème}
ouverture de la billetterie le 4^{ème} octobre 2024

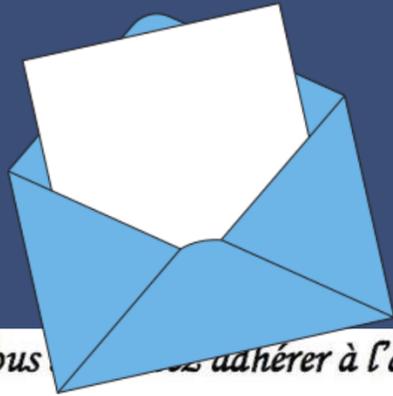


**Pour tout cela
votre soutien est
indispensable**

**en adhérant
en donnant
en devenant bénévole
en étant notre relais**



Comment ?



Vous souhaitez adhérer à l'association ou faire un don :

Nom, prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Souhaite apporter sa participation et son soutien à l'œuvre de l'Association du Foyer des Invalides :

- Membre adhérent, cotisation annuelle de 30€
 - Membre bienfaiteur : don de :
- NB** : 90% de votre don sera affecté au profit des pensionnaires et hospitalisés et 10% aux frais de fonctionnement de l'association.

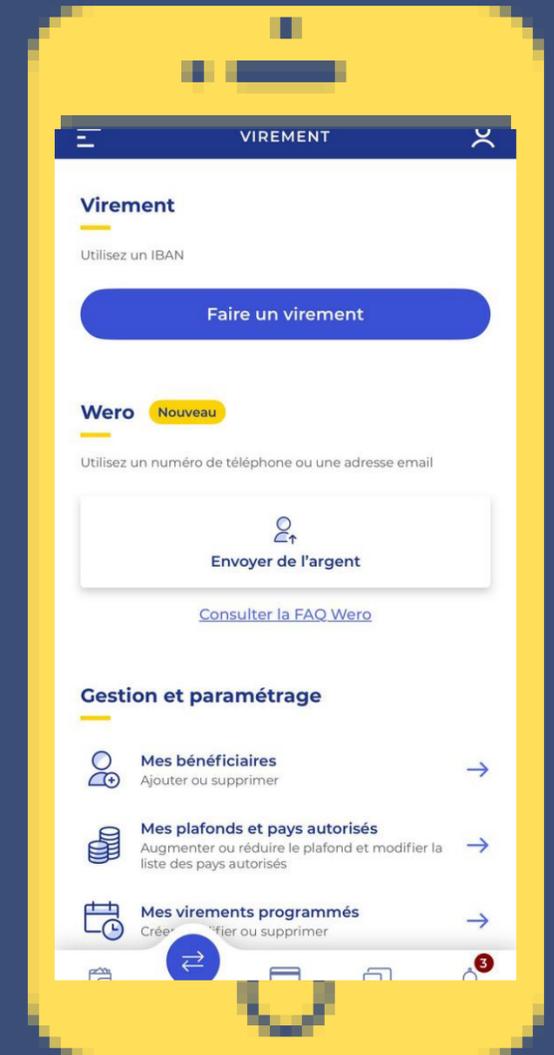
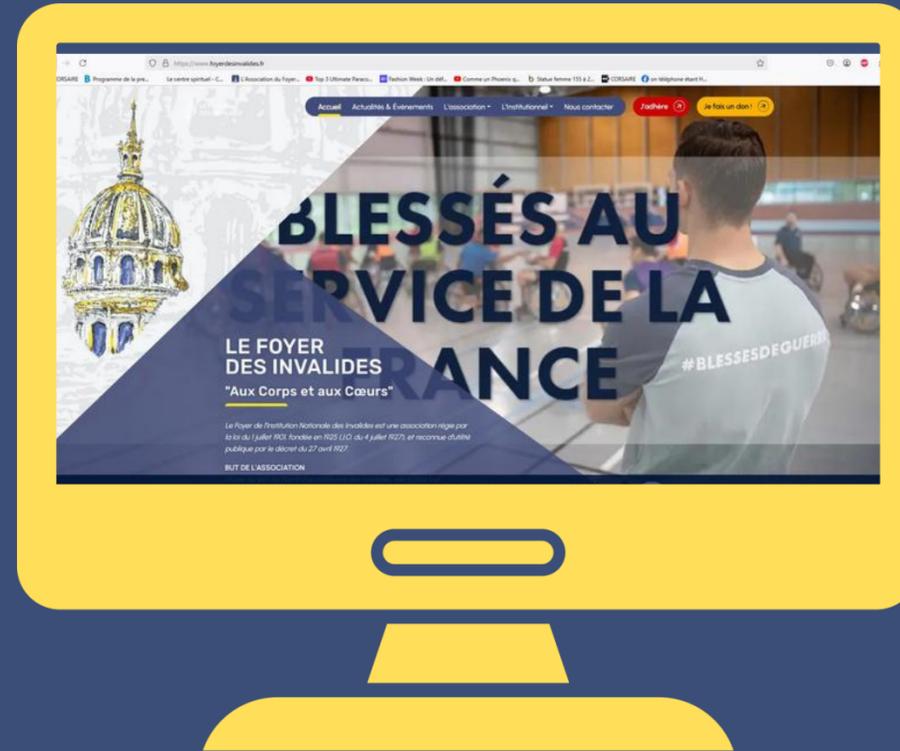
Moyen de paiement :

- Chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Foyer des Invalides
- Espèces
- Virement : IBAN : FR76 1870 7000 3432 1213 7479 044
SWIFT/BIC : CCBPFRPPVER

Réduction d'impôt : 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. A réception de votre participation, nous vous adresserons un reçu fiscal pour votre déclaration de revenus.

Date :

Signature :



IBAN : FR76 1870 7000 1213 7479 044

SWIFT/BIC : CCBPRPPVER

Reconnue d'utilité publique

Déduction fiscale de 66%

vosre don /adhésion

30 €

100 €

500 €

Après
déduction

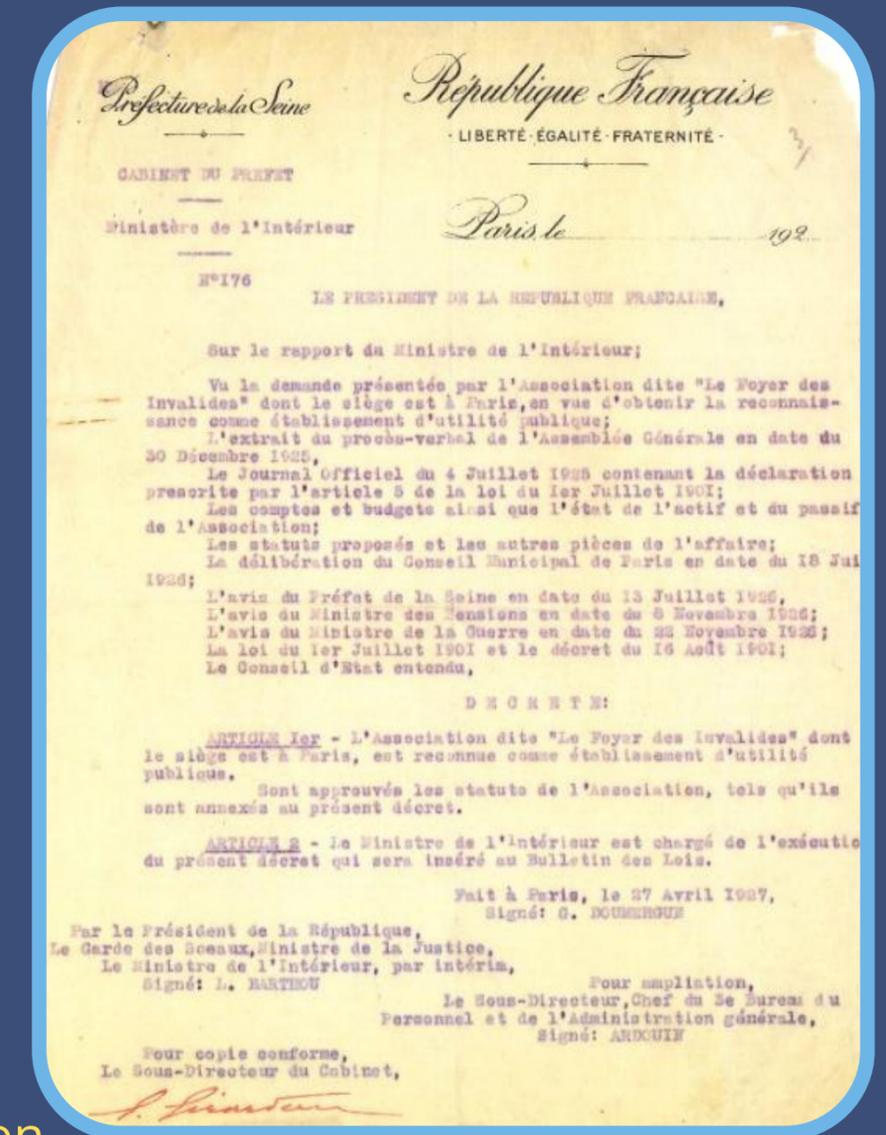
vous revient à

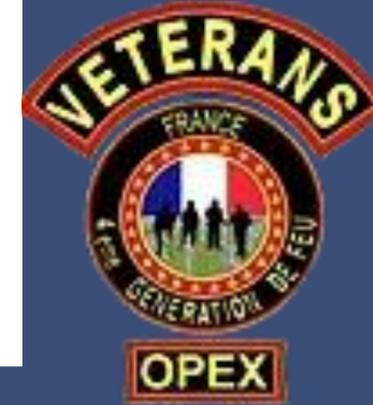
10,20 €

34 €

170 €

Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu 66 % de votre don ou adhésion sont déductibles de votre impôt dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Le reçu fiscal vous sera adressé par l'association.



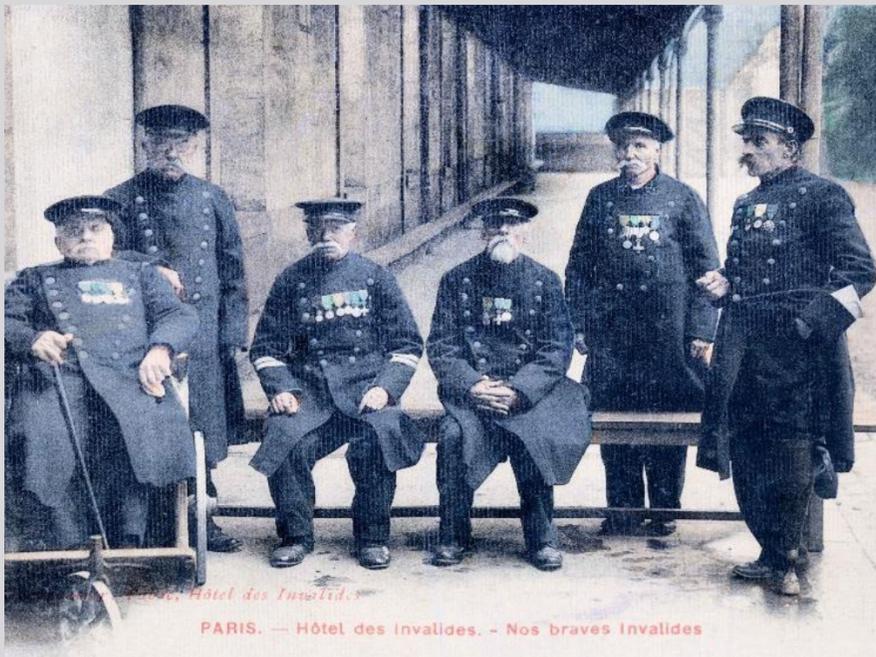


A.D.O.S.O.M

Nos partenaires



Merci



D'hier



À



Aujourd'hui

***Sur tous les champs de bataille
Unis dans la victoire et dans l'adversité***



foyer-des-invalides@orange.fr



association du Foyer de
l'institution nationale des
Invalides
6 boulevard des Invalides
75007 Paris



01 47 05 99 87



Foyer-des-Invalides



foyerdesinvalides



<https://www.foyerdesinvalides.fr>

